

LES MODALITÉS POUR CONCERTER

LES ÉLÉMENTS CLÉS DE LA CONCERTATION PRÉALABLE

- Une concertation préalable de bonne qualité, malgré une participation modérée.
- Des échanges constructifs, portés par des participants engagés et attentifs aux enjeux du projet.
- Des temps d'échanges avec deux associations environnementales et une association de consommateurs ainsi qu'avec une grande partie des communes riveraines de Colombelles.
- Des attentes clairement exprimées de la part des participants, sans remise en cause globale du projet.
- Des interrogations sur l'impact de la 3^e ligne de four (trafic, bruit, odeurs supplémentaires).

EN CHIFFRES

- 5 demandes via le formulaire en ligne
- 1 mail envoyé sur l'adresse dédiée à la concertation
- 101 échanges lors de la permanence au centre commercial Mondeville 2

25 participants aux ateliers et réunions publiques

30 visiteurs de l'UVE



LES RENDEZ-VOUS

RÉUNION PUBLIQUE DE LANCEMENT

10 juin • Présentation du cadre, du déroulé et des attendus de la concertation préalable ; explication du projet et du champ de la concertation.

3 ATELIERS

18 juin • Atelier 1 • Le contrôle réglementaire et le contrat de confiance

24 juin • Atelier 2 • L'énergie et les réseaux de chaleur urbains

1^{er} juillet • Atelier 3 • Les rejets produits par l'UVE et leurs traitements

VISITES DE L'UVE

Les 9, 16 et 19 juillet

UNE PERMANENCE

1^{er} juillet • Centre commercial Mondeville 2

LES ACTIONS DE COMMUNICATION

- Insertions presse dans des journaux locaux
- Site internet du SYVEDAC
- Kit de communication pour les communes environnantes
- Affichage dans les mairies
- Dossier de concertation
- Motion design
- Posts réseaux sociaux
- Plaquette synthétique



UNE 3^e LIGNE POUR VALORISER DAVANTAGE DE DÉCHETS ET PRODUIRE PLUS D'ÉNERGIE

OBJECTIF DE LA 3^e LIGNE DE FOUR

Valoriser 50 000 tonnes de déchets supplémentaires par an

LES DÉCHETS PROVIENDRONT

- des ordures ménagères résiduelles du SEROC
- des refus de tri du nouveau centre de tri (Normantri)
- des déchets encombrants collectés en porte-à-porte sur le territoire du SYVEDAC
- des bennes encombrants issues des déchèteries des adhérents du SYVEDAC



- Un an et demi de travaux
- Mise en service de la 3^e ligne de four : 2030

Demain, la 3^e ligne de four permettra l'approvisionnement en énergie de nouvelles communes telles que Colombelles, Giberville, Mondeville ou encore Ifs.



PLUS D'INFOS

En envoyant vos demandes par mail à : concertation@syvedac.org

Le dossier de présentation du projet est à télécharger sur le site du SYVEDAC : syvedac.org

CONTACT

02 31 28 40 03 • concertation@syvedac.org
9 rue Francis de Pressensé, 14460 Colombelles

syvedac.org



Concertation préalable du 10 juin au 31 juillet 2025

UVE DE COLOMBELLES PROJET DE 3^e LIGNE DE FOUR

- Le projet
- La concertation préalable
- Vos expressions, nos engagements



SYNTHÈSE des expressions

Septembre 2025

Conception et réalisation : Cité Plume / Crédits photographiques : SYVEDAC



TOUT AU LONG DE LA CONCERTATION

Vous avez exprimé votre avis

LA SYNTHÈSE DES EXPRESSIONS

Riverains, associations, élus... tous étaient invités à partager leurs attentes à propos de la création d'une 3^e ligne de four au sein de l'UVE de Colombelles. Voici la synthèse des expressions qui ont été recueillies et réunies autour de trois enjeux majeurs.

SUR LA PERTINENCE DE LA 3^e LIGNE DE FOUR

Le projet est né d'une volonté commune de deux syndicats voisins, le SYVEDAC et le SEROC, de trouver des solutions plus vertueuses pour le traitement de leurs déchets. À la clé, une production d'énergie supplémentaire

et un partage des coûts. Si la pertinence du projet a été saluée, les préoccupations exprimées concernent essentiellement la quantité de déchets traités et l'impact potentiel de ce projet sur les taxes payées par les citoyens.



La capacité de traitement des déchets en Normandie sera insuffisante dès l'année prochaine. Aussi, le projet de 3^e ligne de four prépare l'avenir et garantira une continuité de service lors de la rénovation d'ampleur des 2 lignes existantes.

Le projet ne devrait pas entraîner d'augmentation de taxes pour les habitants. Au contraire, à ce jour, la valorisation énergétique des déchets est moins coûteuse que l'enfouissement.

L'équilibre économique de la 3^e ligne de four repose en grande partie sur la production et la vente d'énergie supplémentaire comme l'alimentation des réseaux de chaleur urbains de Caen la mer.

SUR LES INCIDENCES POUR LE VOISINAGE

La proximité de riverains nécessite une attention particulière et quotidienne. Le SYVEDAC sera vigilant pour préserver la tranquillité de tous, en matière de bruit, d'odeurs et d'impact visuel.

Des mesures existent déjà et d'autres seront prises pour accompagner le projet.



La construction de la 3^e ligne de four entraîne une surélévation du site. Toutefois, l'intégration paysagère et architecturale sera étudiée pour réduire au maximum l'impact visuel.

RETROUVEZ LE BILAN COMPLET
DE LA CONCERTATION PRÉALABLE

sur le site : syvedac.org



LE BILAN



SUR L'IMPACT POUR L'ENVIRONNEMENT

L'UVE de Colombelles est une Installation Classée pour la Protection de l'Environnement (ICPE). À ce titre, elle fait l'objet en amont d'une autorisation environnementale (bilan carbone, étude faune-flore...) qui alimentera la conception de la 3^e ligne de four.

Quelles seront les émissions engendrées par ce nouvel équipement ? Quelles mesures prises pour limiter l'impact ? Quid de la gestion des contrôles... autant de préoccupations qui ont nécessité la parole d'experts lors des ateliers.



La nouvelle ligne de four bénéficiera d'un système de traitement sec des fumées, la technologie la plus répandue et efficace dans les unités de valorisation énergétique. Elle atteindra les mêmes performances environnementales que celles de nos lignes existantes, voire légèrement meilleures, tout en consommant moins d'énergie et très peu d'eau. L'installation sera conçue pour répondre aux futures évolutions des normes environnementales.

Toutes les analyses réalisées pour les émissions actuelles montrent des niveaux conformes et souvent inférieurs aux valeurs de référence, en particulier pour les métaux lourds. Comme actuellement, des contrôles réguliers seront effectués par des laboratoires indépendants.



Un broyeur sera installé dans un bâtiment fermé et insonorisé, garantissant le respect des normes de bruit. Il fonctionnera surtout en semaine, avec un suivi strict pour préserver la tranquillité des riverains. L'air de la fosse est aspiré et réutilisé pour éviter les odeurs, et le bâtiment est maintenu en dépression pour protéger le voisinage.

1 Suivre l'impact environnemental du projet

Le SYVEDAC s'engage à suivre de manière continue l'impact environnemental du projet de 3^e ligne de four, en s'appuyant sur les indicateurs réglementaires et les études réalisées (bruit, odeurs, rejets atmosphériques et dans l'eau, biodiversité...). Ces suivis seront régulièrement partagés avec les riverains et les collectivités afin de garantir la transparence et d'identifier rapidement toute action corrective si nécessaire.

2 Sélectionner un maître d'œuvre qui réponde aux exigences du SYVEDAC

Différentes garanties ont été exprimées par le SYVEDAC et enrichies lors de la concertation. Nous sommes en cours de sélection d'un maître d'œuvre capable de répondre à toutes nos exigences et de fournir les garanties techniques et environnementales attendues.

3 Mener une réflexion commune avec Caen la mer sur les réseaux de chaleur urbains

Le réseau de chaleur développé par Caen la mer desservira principalement des abonnés situés dans la périphérie directe de l'agglomération (Colombelles, Giberville, Mondeville, Ifs). À terme, les bailleurs sociaux et les services publics seront raccordés pour bénéficier d'une énergie renouvelable à un coût stable.

4 Accentuer la prévention des déchets

La concertation a souligné l'importance de renforcer la communication et la sensibilisation pour réduire les déchets à la source. Le SYVEDAC poursuivra ses actions de prévention auprès du grand public, des entreprises et des collectivités. La 3^e ligne de four permettra de traiter les déchets provenant de territoires dépourvus de solutions alternatives, limitant ainsi le recours à l'enfouissement et offrant une solution plus vertueuse.

5 Garantir un financement sans répercussion sur les habitants

Élus et habitants ont exprimé leurs craintes quant à une augmentation de leur taxe. La valorisation énergétique reste bien plus avantageuse, tant sur le plan économique qu'environnemental, que l'enfouissement. Par ailleurs, le financement de la 3^e ligne de four se répercutera uniquement sur les nouveaux apporteurs de déchets au prorata des tonnages traités.

6 Renforcer le dialogue avec les habitants et parties prenantes

Afin de maintenir un lien constant avec les riverains, associations et collectivités, le SYVEDAC et le SEROC s'engagent à poursuivre les réunions d'information, visites de site et communications régulières sur l'avancement du projet jusqu'à la consultation du public. Cette démarche vise à anticiper les questions, recueillir les retours et intégrer des solutions le plus en amont possible.



LES PREMIERS ENGAGEMENTS DE LA CONCERTATION